

ANNEES DE FIEVRE

(1789 à 1792)

Emeutes et libelles. Angoisses des massacres et de la guerre religieuse.

Ces bons Normands, ces paisibles Normands! Prudents, pondérés, malins : comment se fait-il que leur grande ville lettrée, cléricale et marchande, que l'Athènes normande, que Caen ait été l'une des cités où les journées d'émeute, à l'époque de la Révolution, furent les plus violentes, soudaines, féroces?

La campagne qui l'entoure est fertile et douce; la vie est facile sur ce sol généreux. « Il y a des pauvres chez nous, écrivait M. de Corday d'Armont, mais il n'y a pas de mendiants ». Une population nombreuse, aisée, méfiante des nouveautés, se groupe autour d'innombrables gentilhommières. La ville appartient aux clercs, tonsurés ou non, aux universitaires, aux bourgeois, aux marchands. Les intendants royaux, administrateurs de haute valeur pour la plupart, y ont semé la prospérité, ont embelli la ville. Les vieilles « Coutumes de Normandie » soutiennent un ordre social presque millénaire.

Mais sous ces apparences, il y a des hérédités qui subsistent, et qui datent elles aussi de l'époque où les hardis marins du Nord s'emparèrent de ce sol. Bon nombre de ces Normands prétendus paisibles ont gardé les instincts agressifs, l'emportement et les goûts de rapine apportés par les Vikings qui colonisèrent ces régions. Sans doute, ce fond de caractère, qui n'apparaît pas aux observateurs superficiels, est souvent atténué par le bien-être ou la prudence. On le chercherait vainement chez les indigènes

dominés par une autre ascendance, ou chez les nouveaux venus, moins nombreux alors qu'à présent. Mais quiconque a vécu au milieu de ce peuple a pu constater ses violences et ses colères, les querelles incessantes, les haines, les meurtres, les innombrables rixes dont la répression encombre les tribunaux.

Et puis il y a toujours eu à Caen une lie de populace particulièrement crapuleuse, ivrogne et brutale. C'est le bas-fond de toutes les grandes cités, toujours prêt au pillage et aux brutalités. A Caen, c'était le rebut des campagnes, les têtes brûlées; c'était surtout cette population sordide, miséreuse, qui croupissait dans les fonds de cours d'une ville aux rues serrées, étroites, humides et sombres, et n'avait d'autres joies que la boisson.

Comme à Paris, et plus qu'ailleurs, cette foule trouvait pour l'ameuter et la conduire, l'envie et les ambitions de personnages obscurs qui n'étaient rien et voulaient être tout, et principalement de petits robins véreux qui pullulaient en cette contrée processive.

Ces minorités en nombre et en talents eussent été impuissantes si elles s'étaient heurtées à une résistance : elles n'en rencontrèrent point. On avait soif de réformes; la complication des Lois et des Coutumes, des institutions vieilles, reliquat désuet du moyen-âge, la charge d'une noblesse trop nombreuse et trop souvent inactive, d'un clergé surabondant à l'excès, les redevances féodales, plus vexatoires que lourdes, pesaient aux bourgeois et aux travailleurs. Les fautes du gouvernement, la crise financière, la faillite menaçante, les impôts succédant aux emprunts, le marasme des affaires, les mauvaises récoltes, avaient précipité les inquiétudes. Sous beaucoup de rapports, le gouvernement des dernières années de l'ancien régime présente de constantes analogies avec les errements qui sapent aujourd'hui la troisième République : multiplicité d'impôts lourds et vexatoires, lenteurs de la justice augmentées par des auxiliaires vénaux et onéreux, instabilité

et enflure des budgets, paralysie des affaires résultant de textes légaux trop nombreux et confus, insolence, dépravation d'une féodalité de courtisans ou de financiers, parasitisme du clergé ou des fonctionnaires, tyrannie des corporations ou des syndicats, et bientôt délire suscité par la croyance en une humanité meilleure qui naîtra des destructions.

Enfin, cause profonde qu'il ne faut pas oublier : un accroît de population, un excès de natalité qui, faute d'être dérivé comme il le sera par les Girondins, puis par Bonaparte, vers les guerres extérieures, ne pouvait que s'épuiser en agitations vaines.

Pour épurer et canaliser ces courants troubles, il manquait une élite énergique et judicieuse. Les gens instruits avaient l'esprit infecté de chimères : républiques idéales de l'antiquité, Télémaque, le Contrat social, l'Encyclopédie. En Normandie emballement pour les théories des Economistes, pour Turgot, un compatriote, pour Necker, faux grand homme. L'homme étant naturellement bon, il fallait laisser faire ceux qu'on appelait pompeusement « le Peuple, la Nation, ou les Citoyens, la Ville, les Patriotes », comme on dit aujourd'hui « Paris acclame Tartempion », ou « l'Irlande bat la France ». Ce n'est pas très grave, tandis qu'alors, à la faveur de ces appellations générales, on laissait le champ libre aux bandits, aventuriers ou terroristes qui étaient les véritables acteurs de l'émeute, on excusait ou dissimulait les crimes.

Il eut fallu les châtier, or la faiblesse du roi avait inoculé toutes les autorités sociales. Les chefs locaux, ne se sentant pas soutenus, craignaient « les histoires », les soulèvements, les dénonciations. Tous faisaient comme le juge de paix de Trun, dans l'Orne, priant poliment de revenir « sur ajournement » le brigand qui se présentait devant lui armé d'un fusil et de pistolets, et soupirant pour excuse que « les pouvoirs n'étaient plus en pleine vigueur ».

Comment auraient-ils pu s'opposer à l'émeute, tous ces songe-creux préoccupés seulement des discussions des Clubs, des Sociétés de pensée, des Assemblées des divers ordre, baillage, province, notables, Etats généraux. Ces derniers s'ouvrirent le 5 mai 1789, et ce fut la lutte entre le Tiers Etat et les Ordres privilégiés, la proclamation de l'Assemblée Nationale, le Serment du Jeu de paume, etc...

Le menu peuple de la Province ne prenait que peu de part à l'effervescence et à l'angoisse que suscitaient ces événements. Ce qui l'agitait, c'était la famine : elle était particulièrement menaçante à Caen, dans cette ville entourée d'immenses plaines à blé! C'est qu'un an avant, le 13 juillet 1788, un orage effroyable avait ravagé les récoltes dans tout le nord-ouest de la France. Les greniers, où l'on n'avait pu rentrer que des grains de mauvaise qualité, commençaient à se vider, les nouveaux blés étaient encore verts, difficile moment que l'on a appelé depuis « la soudure »; le mal s'aggravait à mesure que l'on approchait du mois d'août.

Déjà, à plusieurs reprises, au début de l'année et en avril, le « Peuple » avait envahi les boulangeries, saccagé et pillé les magasins à grain. Il avait été nécessaire d'entreposer des blés et des farines dans la forteresse appelée « le Château » et de faire garder les convois par les soldats. Ces allées et venues de voitures chargées de sacs, escortées de fusils, apparaissaient à la foule ignorante comme une conspiration mystérieuse. Ces ventres affamés avaient des oreilles pour écouter les agitateurs proclamer que les nobles et les prêtres voulaient la famine et soutenaient les accapareurs.

Les accapareurs! Cape rouge agitée devant le taureau populaire! Il pouvait y avoir, certes, des marchands avides qui cherchaient à profiter de la situation. Mais en réalité c'était l'approvisionnement, le rationnement prévoyant que ces convois organisaient. Distinction trop subtile pour

la foule; elle ne voyait que des ennemis, tout homme charriant du grain était suspect. Les blâtiens qui achetaient le blé restant invendu aux halles étaient attaqués par la populace, et, malgré les escortes de soldats, on les lapidait par les fenêtres. L'un fut tué.

Voilà donc que le sang commence à couler. On a vu, par cette esquisse de l'état d'esprit des différentes parties de la population, par quel processus l'émeute commençait à se déchaîner sans résistance. La Ville était mûre pour les événements tragiques qui allaient s'y dérouler.

Vers le 15 mai, arrive à Caen un jeune officier, major en second du régiment de Bourbon, désigné pour commander le détachement envoyé de Rouen depuis le mois de mars.

Denis-Joseph-Henri, comte de Belsunce, était né le 17 janvier 1765. Il avait donc vingt-quatre ans et demi quand il arriva à Caen. D'une famille illustre en Provence, il était bien médional, tant par son type physique que par sa jactance et son exubérance. « Brun, pâle, élancé, de manières distinguées, mais dédaigneuses », c'était un fort joli et un peu agaçant officier.

Officier, il l'était jusqu'au fond de l'âme : intransigeant sur son devoir, énergique jusqu'à la violence, exigeant et familier avec ses hommes qu'il entraînait, toujours prêt à exposer et à sacrifier sa vie.

Il arrive à Caen, il voit le régiment de Bourbon commandé par un brave homme, mou, hésitant, qui s'appelait de Franval ou Francval, les escortes de convois de grains abandonnés aux ordres des sous-officiers, maladroits et timides vis-à-vis du petit peuple. Il réagit immédiatement et, en dépit du colonel et des autres officiers, il se charge lui-même de commander les escortes. Aussitôt il devient la bête noire de la population caennaise. Cet homme du midi n'avait pas la manière de prendre les normands : il les bousculait, faisait de l'esbrouffe, tandis qu'eux pre-

naient au sérieux ses outrances de langage, même lorsqu'il disait « qu'il ferait des culottes à ses soldats avec la peau des femmes de Caen ».

Le mois de juin fut relativement calme. La société aristocratique de la ville accueillait Belsunce : n'était-il pas un cousin (au septième degré!) de M^{mo} de Belsunce de Castelmoron qui avait été abbesse de la Trinité de 1754 à 1787? Il put rencontrer dans un salon, peut-être même chez l'abbesse de Pontécoulant, Charlotte Corday. Il était en tous cas connu d'elle comme de tous dans une ville de province où l'on se croise dix fois par jour dans les deux rues centrales; mais la légende qui fit de lui le fiancé, et même l'amant, de Charlotte, est, on le verra, une fiction malveillante.

Cependant, à la fin de juin, une véritable guérilla commença entre Belsunce et les révolutionnaires. Ceux-ci voulaient faire « comme à Rennes », où les Patriotes s'étaient emparés des drapeaux du régiment. Lorsque Belsunce connut ce complot, l'officier qu'il était avant tout, jura de mourir en défendant ses drapeaux. Nuitamment, par surprise, en traversant en barque la rivière, il les enleva de chez M. de Franval où ils étaient en dépôt et les transporta au quartier de Bourbon, situé dans une partie de la caserne de Vauxcelles. Une fois là, il ne se sépara plus de ses chers drapeaux, et il couchait à la caserne pour ne plus s'en éloigner. Alors sa mort fut jurée dans les clubs.

De plus en plus les convois de grains sont assaillis. En juillet deux charretiers sont tués; Belsunce reçoit plusieurs pierres. C'était la subsistance des habitants que le major protégeait au péril de sa vie, mais les malheureux ne le comprenaient pas. Quant au lieutenant général Anne-François d'Harcourt, duc de Beuvron, frère de François-Henri, duc d'Harcourt, gouverneur général de Normandie, il se contentait de taxer le pain, sans succès,

de faire des proclamations et de défendre de jeter à l'eau les grains avariés.

Ce même mois les habitants du faubourg de Vauxcelles, les plus turbulents d'une plèbe très brutale, s'assemblent tous les jours autour d'une pyramide pour acclamer Necker que le roi a disgrâcié. On tire des pétards et des coups de pistolets. Ces attroupements près de la caserne où étaient les drapeaux pouvaient mal tourner. Belsunce se présente avec cinq soldats, arrache un pistolet des mains d'un manifestant. On l'entoure, on crie à mort, on lance des pétards sous son cheval. Il fait venir cent hommes et déblaie le carrefour.

Cependant les troubles se multiplient, c'est l'anarchie dite « spontanée ». Le 21 juillet « les Caennais » prennent aussi leur Bastille : le château de Caen, qui leur est livré sans résistance, parce qu'on ne saurait s'opposer à la volonté du « peuple ». Ils y trouvent en abondance fusils, cartouches, piques et sabres; les voilà armés, avec, en face d'eux, seuls encore fidèles, les soldats de Belsunce. Tout est prêt pour le drame.

On essaie alors, pour maintenir l'ordre que menacent les bandits désormais armés, de former avec les bourgeois une garde nationale. Augustin Hervé comte de Faudoas, prend le commandement de ces bandes sans discipline, qui vont devenir le facteur le plus efficace des émeutes. Cette tentative de résistance au désordre est sans effet : ce sont des autorités improvisées qui proclament au hasard des « arrêtés » éphémères. A Caen, les paroisses s'assemblent et désignent chacune quinze personnes pour former un Comité de sûreté. En fait, c'est un essai de gouvernement du peuple par lui-même, ce sera bientôt le pouvoir livré aux extrémistes. Les rassemblements sont de plus en plus nombreux et menaçants; les dénonciations pleuvent, les rumeurs galopent; dans les campagnes, on brûle les châteaux, les chartriers, on dévaste les colombiers. Enfin la nuit du 4 août, la renonciation théâ-

trale aux vieux privilèges, vint jeter partout l'enthousiasme, l'euphorie... et la désorganisation, sans apaiser les colères, ni la faim.

Le 11 août, à Caen, une étincelle met le feu aux poudres. Deux soldats du régiment d'Artois, Ferrand et Darmancourt, arrivent de Rennes, pavoisés de médaillons de Necker et de cocardes nationales. Ils entrent en ville à midi moins un quart; à midi et demi, ils ont rencontré dans un cabaret, deux soldats de Belsunce, Armand et Louvet. Discussions. Provocations. Disputes d'ivrognes. Médaillons et cocardes déplaisent aux soldats de Bourbon qui les arrachent.

A une heure, Ferrand et Darmancourt, entourés d'une bande tumultueuse, vont porter plainte au « Comité général national permanent de la ville de Caen ». On accuse Belsunce d'avoir promis trois livres à celui de ses hommes qui arracherait des cocardes nationales. Un autre soldat d'Artois, nommé Rivière, vient, introduit de force par les émeutiers, déposer que huit jours auparavant Belsunce l'a menacé « de lui fiche l'âme à l'envers ». Le Comité est scandalisé; il l'est d'autant plus qu'une foule turbulente emplît les rues Saint-Jean et Saint-Pierre. Ce Comité se compose de bourgeois fort pénétrés de leur importance, comme le jeune Bougon-Longrais, qui sera plus tard le correspondant de Charlotte Corday et la victime des Maratistes. Ils sont bien embarrassés : leurs principes démocratiques veulent qu'ils donnent tort à Belsunce et raison à la foule, mais ils craignent de déchaîner l'émeute, alors que leur pouvoir tout neuf n'est pas encore solide, et ils comprennent que l'on profite justement de cette carence des anciennes autorités et de la faiblesse des nouvelles, pour tenter un mauvais coup qui n'est pas seulement dirigé contre Belsunce, mais contre eux-mêmes.

Il s'agit de terroriser et d'évincer ces tièdes, ces modérés qui sont encore honnêtes. Un de leurs rivaux mène

toute cette affaire, c'est l'avocat au bailliage David Bélois ou Dubelloys, qui compte sur le triomphe des « purs » pour satisfaire son ambition. Bélois est là, à l'Hôtel de Ville, pendant qu'ils délibèrent, et c'est lui qui prend la tête de la députation que le Comité décide d'envoyer au duc de Beuvron, pour demander l'éloignement immédiat de Belsunce.

La faiblesse étant à l'ordre du jour, le duc y consent. Mais quand l'officier qu'il envoie à Belsunce arrive à la caserne de Vauxcelles, il est trop tard. Quoique le jeune major, après un premier mouvement d'indignation, se fut résigné à l'obéissance, calmant ses soldats et les empêchant de l'escorter en armes, il ne put s'éloigner : les rues étaient barrées et gardées par des citoyens munis de fusils et de piques. La foule a mis le blocus devant la caserne, et surtout devant la porte de la partie occupée par le régiment de Bourbon. Elle ne laisse pas entrer les autres officiers qui veulent rejoindre. Des piquets de la garde nationale occupent les ponts.

La situation se prolonge jusqu'à onze heures et demie du soir. A ce moment les rumeurs s'apaisent un peu, les curieux sont partis se coucher, pas tous, car la chaleur intolérable d'une nuit orageuse, qui pousse à la boisson et n'est pas pour rien dans la surexcitation générale, incite à rester dehors.

Un officier, de la Saussaye, sort de la caserne avec quatre hommes pour voir si le départ de Belsunce est devenu possible. Sur le pont de Vauxcelles, un factionnaire, nommé Gouin, maréchal-ferrand dans le faubourg, crie : « Qui vive ? » — « Bourbon ! » répond l'officier, qui est sans armes, et il avance de trois pas. Le factionnaire, peut-être ivre, fait feu et l'étend raide mort. Quelques coups de fusil sont tirés et les soldats se replient. On a prétendu que les soldats de Bourbon avaient tiré les premiers : c'est sans doute pour cela que le seul tué, le seul

atteint fut leur chef. Dans ces affaires-là, c'est toujours la victime qui a commencé.

Au bruit de la fusillade, voici toute la ville en émoi, et l'émeute, assoupie, se réveille. En un instant la rue Saint-Jean, qui prolonge le pont, se remplit de monde. On crie : « Aux armes! aux armes! ». Les fenêtres s'ouvrent, les portes s'entrebâillent; des gens à demi-vêtus paraissent sur le seuil et interrogent. On leur répond : « On assassine les Patriotes! — On a tiré sur le peuple! — Belsunce massacre les habitants! ». Les fenêtres s'illuminent de chandelles, car la rue n'est pas éclairée; des torches parcouraient l'obscurité. Et tandis que le tumulte s'accroît, les coups précipités du tocsin tombent de tous les clochers de Caen, répandant l'angoisse dans la cité réveillée, hurlant la peur à ces fenêtres que la chaleur tient ouvertes. Les lamentations aiguës des femmes succèdent aux appels aux armes.

Au milieu de ce vacarme, on distingue un sourd roulement, ce sont les tambours de la milice bourgeoise qui remontent la rue, suivis par une tourbe obscure, chaude et gueulante, qui hurle : « Au Comité! Au Comité! ». Est-ce encore Bélois qui la conduit?

Et derrière ces manifestants suit en pagaye un essaim de voyous et de filles, qui appelle les boutiquiers aux armes, et quand les braves gens effarés entr'ouvrent la porte, râflent les denrées et les bouteilles.

D'autres cortèges apparaissent plus tard : ce sont les paysans des villages voisins qui accourent à l'appel du tocsin, la faux sur l'épaule, le fusil au bras. Les grands gars descendent en sonnant du sabot et du bâton sur le pavé, attirés par l'instinct de la frappe et du pillage.

Cette fois Bélois a réussi son émeute. Il conduit la foule au Comité et passe le mot d'ordre : réclamer des armes. Réclamer à qui? Les membres du Comité, à l'approche bruyante de leurs commettants, se sont discrète-

ment éloignés; on en retrouve quelques-uns dans les greniers, et même sur les gouttières. Alors Bérois emmène ses bandes au Château, où la Garde Nationale les laisse encore entrer, et l'on achève le pillage des armes commencé en juillet. Les groupes armés errent dans la cité et vont renforcer le siège des casernes de Vauxcelles.

Le Comité profite de leur éloignement passager pour se réunir à nouveau: fâcheuse idée. Comme il était à prévoir, ces modérés vont livrer les défenseurs de l'ordre à l'Émeute avec laquelle ils pactisent tout en la redoutant. Ils font d'abord venir un officier de Bourbon pour calmer le peuple en proclamant les intentions pures du Régiment. Par miracle, le chevalier de Clercy, chargé de cette mission, arrive vivant place Saint-Pierre. Mais cela ne suffit pas, c'est Belsunce qu'on réclame... Ils l'envoient chercher!

Le major comprend qu'en dépit des promesses de vie sauve, on va le conduire à la boucherie. Mais les députations se succèdent auprès de lui. Il se décide à ce sacrifice inutile. Quand il arrive au Comité, il est déjà blessé à la tête et aux jambes. Il demande de quoi on l'accuse.

— D'avoir fait arracher la marque nationale des soldats d'Artois, répond Bougon-Longrais. Dans les circonstances où nous nous trouvons, ce fait, s'il était vrai, serait un crime. Ne leur avez-vous pas promis trois livres?

— Je donne ma parole d'honneur que je n'ai pas tenu ces propos, répond Belsunce, à deux reprises. Et il ajoute : « Du reste, si vous voulez ma mort, je suis prêt. »

D'autres accusations encore plus stupides pleuvent de tous côtés, telles que « d'avoir la figure dure », « de coucher à la caserne (sic) avec une assiduité remarquable », ou « d'avoir laissé ignorer au peuple la destination des blés qu'il convoyait ». D'ailleurs, inutile de répondre, la foule hurle : A mort! Sous ce prétexte, on refuse de reconduire le major à la caserne comme c'était promis; on l'emmène prisonnier au Château.

Le Comité décide ensuite de réclamer au Gouverneur le départ immédiat du régiment. Accordé. Sans officiers, sans armes, les soldats de Bourbon sont conduits hors la ville, escortés par la foule. Sans pain depuis plusieurs jours, ils se débandent aussitôt, et, sous l'influence de la faim, de la peur ou de la boisson, ou par esprit de révolte, plusieurs racontent que le major avait ordonné le pillage de la ville.

Le matin est venu. La foule est épuisée, ivre, et exaspérée par cette nuit d'agitation. A ce moment Bélois ayant mis la main sur les soldats dont le geste malheureux avait déclenché ces horreurs, Armand et Louvet, les emmène au Château, entourés d'une bande de deux ou trois cents furieux, pour les « confronter » avec le major.

Pénétrant de force dans la citadelle, il fait comparaître Belsunce, dresse un procès-verbal de la « confrontation », le lit à la bande, puis lui livre Belzunce pour le conduire au Comité.

Le jeune homme est entraîné par cette tourbe de voyous, de femmes en fureur, qui le couvre d'insultes et le frappe. Arrivé place Saint-Pierre, une bousculade. Les fusils partent et Belsunce tombe, frappé d'une douzaine de balles. On continue à tirer sur son corps des quantités de coups de feu. Puis on lui coupe la tête et on la promène au bout d'une pique. De dignes citoyens s'acharnent sur le corps. On ouvre la poitrine pour arracher le cœur; on coupe une jambe et on l'emporte pour la débiter aux amateurs, elle sera retrouvée dans un tombeau aux environs de la ville. Une femme, appelée « la Sosson », porte un lambeau de chair, que lui a jeté un enfant, à son amant, un apothicaire de rue du Ham, nommé Mariney, qui le place dans un bocal d'alcool auprès d'une oreille qui s'y trouvait déjà depuis longtemps.

Il y a mieux : d'autres firent cuire et mangèrent, soit le cœur, comme le raconte Dumouriez, soit d'autres morceaux de chair. Vers onze heures du matin, un paysan,

Hébert, qui n'avait rien mangé depuis la veille, mais avait sans doute bu, découpe un petit morceau de chair et s'en va bonnement chez le cabaretier pour le faire cuire. Celui-ci, qui se nommait Pelpelle, croit que c'est un morceau de « maigre de bœuf » et lui dit de le mettre « sur les charbons, sous la chaudière ». Mais intrigué par le rassemblement à sa porte d'une dizaine de personnes qui guettent malicieusement Hébert, il se renseigne et chasse le cannibale. Celui-ci s'en va chez Viclin, autre débitant, pour mettre sa viande « sur la galettière », et de là chez la dame Laforge, où il mange son atroce rôti, à moitié cru, en buvant « une chopine de cidre ».

Tous ces détails, qui pourraient paraître exagérés, sont consignés dans les interrogatoires des coupables, car il fallut, au moins pour la façade, entamer des poursuites. La plupart des Caennais réprouvaient ces horreurs, mais l'agitation continuait. Le 12 il y avait des élections. Ce ne fut que le 15 que le nouveau Comité, élu dans cette ambiance, put interdire les rassemblements, reprendre les canons du Château, et, sur la proposition de Bougon-Longrais (notez le nom de cet homme et sa basse finasserie), voter... des médailles d'or à ceux de ses membres qui avaient montré le moins de lâcheté pendant ces événements. Le 15, un lieutenant eut le courage d'appréhender Bélois; le 16 et le 18 août, la Sosson et Hébert furent arrêtés.

La Prévôté crut devoir demander à l'Assemblée Nationale l'autorisation d'informer contre les prévenus. L'autorisation ne vint jamais et les misérables finirent par être relâchés l'année suivante. En 1793, le fils de la Sosson fut élu maire de Caen.

Toute une campagne de presse avait été faite pour les innocenter. De nombreux libelles déversèrent sur Belzunce de stupides calomnies que des auteurs à l'information superficielle ont souvent reproduit depuis sans vouloir les contrôler. Par exemple : « Les Révolutions de Caen »

(Collot, rue des Grands-Augustins 1789). « Détails véridiques de la mort du Cl H. de Belsunce » (Devaux, Palais-Royal, 1789). « Compte rendu de la Société populaire de Caen », etc. Les documents officiels sont bourrés d'hypocrisies et d'atténuations : « Extrait du procès-verbal du Comité général (Caen, Leroy). Médaillons arrachés... (Archives municipales, vol 103). Mais en dépit de leur mauvaise foi, ces documents confirment au fond les faits révélés par d'autres imprimés tels que « Les crimes de la Révolution » (tome 3, p. 146) et la brochure publiée par le frère de Belsunce dont copie est aux dossiers de Vatel. Cette brochure, intitulée « Conduite du vicomte H. de Belsunce... » etc., fut publiée bien plus tard, à Paris, chez Defier de Maisonneuve.

Dans la « Revue de la Révolution » (Numéros de juin et juillet 1884), M. Eugène de Beaurepaire avait déjà découvert la vérité sous les charretées de mensonges qu'a déversé — et déverse encore — un aveugle parti-pris. Il s'agissait pour les révolutionnaires de pallier l'horreur qu'inspirait ce crime odieux et les complicités latentes qui l'avaient permis. Mais au fond ces discussions rétrospectives importaient peu aux Clubs, car l'effet cherché était obtenu : une force de résistance à la révolution était abattue, les hommes d'ordre étaient intimidés.

(1) Voir aussi : « Episodes de la Révolution à Caen » (Paris, Dumont, 1926) et les mémoires manuscrits de J.B. Renée (Tome xxviii du Bull. de la S. des Antiquaires de Normandie).

Celui-ci, témoin oculaire, raconte que, dans la nuit du 11 août, « on défonçait les portes des maisons » pour forcer les habitants à prendre les armes. « J'ai vu cinquante fois, dit-il, des hommes furieux saisir les mèches enflammées et les porter à la lumière de nos deux pièces de canon... »

« J'ai vu, de mes yeux vu, le cœur de M. de Belsunce entre les main d'un jeune homme de dix-huit ans environ, nommé D..., plâtrier de son état. Ce jeune homme, d'un teint blême, les cheveux et les sourcils d'un blond filasse, était en chemise, la tête et le cou nus, les manches étaient retroussées et les bras ensanglantés jusqu'au coude. Il faisait sauter ce cœur dans ses mains, comme une balle, avec une joie féroce. »



Le meurtre féroce du major de Belsunce en cette nuit du 11 août 1789 n'est point mémorable seulement parce qu'il montre comment naissent et se développent les révolutions si elles ne sont pas réprimées dès le début, si l'autorité abandonne les hommes de bonne volonté, mais il est le premier anneau de la chaîne d'évènements qui devait conduire Charlotte Corday à l'assassinat de Marat. Non point, comme l'a dit le premier Fouquier-Tinville, que la jeune pensionnaire de l'Abbaye-aux-Dames ait été la maîtresse, ni la fiancée du beau vicomte, ni même que celui-ci lui ait jamais conté fleurette.

C'est, il faut le dire, une légende que les amours de Charlotte de Corday et d'Henri de Belsunce. Elle fut accréditée par Chéron de Villiers, l'un des historiens de Charlotte, sur la foi du témoignage de la bonne M^{me} Riboulet, sa grand-mère, qui, en sa jeunesse Rose Fougeron du Fayot, prétendait avoir alors connu Charlotte et pleurait d'attendrissement au souvenir de ses tragiques amours. Or ces prétendus souvenirs, ainsi que la « tradition » qu'invoque de Villiers, étaient tout au plus des réminiscences de la lettre que Fouquier-Tinville écrivit au Comité de Sûreté générale: « ...je viens d'être informé que cet assassin femelle était l'amie de Belsunce, colonel tué à Caen dans une insurrection et que depuis cette époque elle a conçu une haine implacable contre Marat.. » Fouquier voulait donner le change sur les mobiles patriotiques et civiques de Charlotte, et déjà des imaginations trop fertiles s'étaient laissées tenter par un rapprochement facile. Mais si « l'amie » de Belsunce avait voulu le venger, ce n'est pas quatre ans après sur Marat, bien innocent de ce crime-là et presque inconnu en 1789, qu'elle l'eut fait, mais immédiatement sur les meneurs de

l'émeute ou les assassins du major, bien connus à Caen.

Une autre amie de Charlotte, M^{me} de Maromme, a démenti formellement cette invention, et on peut la croire quand elle repousse une si belle histoire au nom de la vérité.

Le frère de Belsunce dément formellement que le major ait eu « de liaison avec elle » ou des relations intimes : « Je suis sûr de ce que j'avance », ajoute-t-il.

C'est qu'à cette époque et jusqu'au pudique Chéron de Villiers, on ne parlait pas de leurs fiançailles, mais de leurs amours. Il a fallu, pour donner quelque vraisemblance à cette légende, « qui fait si bien dans un livre », imaginer l'abbesse favorisant ces amours. Or ce qui achève justement de la détruire, c'est que l'abbesse de Belsunce est décédée le 3 février 1787, que son oraison funèbre fut prononcée et publiée en une brochure de 45 pages in-quarto, chez Poisson, Froide-Rue, à Caen, en la même année 1787, et qu'Henri de Belsunce, lui, n'est arrivé à Caen que vers mai 1789. Donc démentis, invraisemblances et aucun témoignage digne de foi.

C'est donc pour d'autres motifs que le meurtre de Belsunce influa sur les dispositions de la jeune fille. Bien qu'elle fut, à cette époque, hostile au parti de la Cour, elle ressentit vivement, comme la plupart des Caennais, l'horreur de ce crime, particulièrement abhorré dans ce milieu de l'Abbaye-aux-Dames, où avait régné si longtemps l'abbesse de Belsunce. L'opinion politique adoptée par la « pensionnaire du roi » était cependant en opposition à celle qui dominait parmi ces cornettes nobiliaires, les bonnes Mères restant attachées aux traditions dont elles étaient issues. Mais elle était conforme aux enseignements reçus de Jacques de Corday, son père, réformiste et protestataire convaincu quoique fidèle à la Monarchie; elle fut celle aussi que postulait une éducation qui lui avait farci la tête de Romains, de Grecs et

d' « Indigènes » fantaisistes autant que candides ou sublimes.

Charlotte avait conçu une cité idéale gouvernée par la Vertu, et où régneraient la Liberté (elle en jouissait elle-même si peu), l'Égalité — à bas les privilèges des aînés — et une Fraternité toute chrétienne. Elle n'avait pas inventé ce régime céleste : il était dans tous les esprits, mais elle y croyait. Et comme les habitants de l'Orne passent à bon droit pour entêtés et volontaires, et que Charlotte est de son pays jusqu'aux moelles, sa position intellectuelle ne variera plus que par nuances, en dépit des coups de la réalité.

C'est pourquoi le meurtre de Belsunce l'affecte plus dans sa sensibilité que dans son intelligence. Elle déteste également les réactionnaires qui s'opposent à l'avènement de son idéal, et les révolutionnaires qui le souillent. Mais de cette première violation des vertus civiques elle se rappellera plus tard pour haïr davantage les Marats.

Pourtant les événements marchaient vite et cette révolution souhaitée venait frapper Charlotte et son père au plus profond de leurs intérêts sans ébranler leurs convictions, parce qu'ils étaient tous deux furieusement désintéressés, et parce qu'ils en recevaient d'autre part des satisfactions morales et matérielles : si le 19 février 1790, la loi supprimant les monastères était votée par l'Assemblée législative, le 15 mars, le droit d'aînesse, phobie de M. de Corday, était aboli.

L'Abbaye-aux-Dames fermée, Charlotte, la pensionnaire placée gratuitement par le Roi, retombait à la charge de son père. Celui-ci, par contre, recevait l'espoir de partager également avec ses frères et sœurs vivants les quelques prairies et bruyères de son propre père. Mais le vieil Adrien de Corday tiendrait plus longtemps que son fils : la réalité bouscule les meilleures théories!

Il faut bien remarquer la gravité qu'avait pour Charlotte

cette abolition des monastères, son père étant hors d'état de subvenir à ses besoins. Sans doute, elle pouvait espérer se marier malgré son peu de fortune. Peut-être aussi avait-elle projeté de devenir, comme son amie de Forbin, abbesse prébendée du chapitre de Sainte-Marie et Saint-Louis de l'abbaye de Troarn (près Caen — et non Troies, comme il est écrit aux pièces du procès de Charlotte).

L'abbaye de Troarn avait été fondée en 1213 par Robert de Tesson, fils du fameux Raoul Tesson, seigneur de Barneville, Thury et Cinglais. Un fief de Corday en dépendait. C'était d'abord une abbaye d'hommes. Le recrutement s'étant tari, elle fut transformée en chapitre féminin par décision royale en 1787, en vue d'y placer des élèves de Saint-Cyr et de secourir les « filles de condition » sans fortune. Tel était le cas de Marie-Charlotte-Alexandrine de Forbin. La situation pécuniaire de son père, de famille avignonnaise, s'étant trouvée compromise, il s'était retiré à la campagne et l'abbesse de Belsunce avait recueilli l'une de ses filles. Alexandrine était la petite-nièce de celle-ci par sa mère, née d'Arcussia, dont la mère était une Belsunce. C'était une jeune fille sérieuse, silencieuse, préoccupée de bonnes œuvres, ayant de l'esprit et de la volonté. Elle fut portée à l'Etat des Dames abbesses de Troarn à compter du 28 janvier 1788. Hélas! dès mars 1791, les abbesses réclamèrent en vain le service de leur traitement par le District de Caen, et leur dispersion suivit bientôt.

En fait, les mesures légales contre les congrégations furent appliquées en Normandie avec assez de lenteur, mais elles aboutissaient peu à peu. Le 11 mai 1790, Auvron de Coursanne et Regnault sont nommés commissaires aux inventaires; le 12 juin, Bougon-Longrais vient mettre les scellés sur le chartrier de l'Abbaye-aux-Dames. Est-ce à cette occasion qu'il fit la connaissance de Charlotte Corday, avec laquelle il devait nouer une amitié intellectuelle?

Est-ce la « secrétaire » de M^{me} de Pontécoulant qui fut chargée de recevoir ce visiteur indésirable?

Pendant ce temps, à Paris, les événements vont leur train, assez lentement cependant pour faire illusion sur les bouleversements qu'ils amenaient peu à peu. Les révolutions sociales, on le sait, procèdent la plupart du temps par secousses brusques séparées par des périodes de calme; on a le temps d'oublier et de se rassurer; à Caen aussi il y a des fêtes joyeuses.

L'année 1790 voit les mutineries militaires, la suppression des vœux monastiques, les grandes et vaines manifestations de fidélité à la monarchie, le vote, par étapes, de la constitution civile du clergé; puis, à l'approche de l'hiver, le déficit devenant catastrophique, la confiscation des biens religieux, et, gagés sur ces immenses domaines invendables tous à la fois, la création des assignats. La politique antireligieuse, fruit du sectarisme autant que des difficultés financières, n'aura jamais l'assentiment de Charlotte ni de son père.

A partir de ce moment, tout en restant fermement attachés aux principes de 89, ils sont rejetés dans l'opposition aux régimes nouveaux.

Enfin, en mars 1791, l'Abbaye-aux-Dames est évacuée par les religieuses bénédictines. Et Charlotte regagne la maison paternelle. La deuxième période de sa vie, la jeunesse paisible, est terminée. Les années noires commencent. Mais Charlotte est courageuse et gaie.